

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*



COMMUNE DE VILLE SAINT JACQUES
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 septembre 2020

Nombre de conseillers :

En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 14

Date de la convocation :

18 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le 24 septembre à 20h30

Le Conseil Municipal de VILLE SAINT JACQUES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur DUCHATEAU Francis, Maire.

Étaient présents :

Messieurs : DUCHATEAU Francis, RIFAUT Pascal, GOUBIN Patrick, LOUGUET Bernard, PERADON, Philippe, MALDINEZ Alain,

Mesdames : PAJNIC Marie-Pierre, CRASSON Sybille, De VIGNERAL Elisabeth, CUCALON Noëla, GENTET Sandrine, LE TRON Marion.

Étaient absents avec pouvoir :

Monsieur LOUIS Éric à madame LE TRON Marion

Madame ZYLA Sophie à madame PAJNIC Marie-Pierre

Secrétaire :

Monsieur LOUGUET Bernard

INFORMATIONS DIVERSES

Démission :

Le conseil municipal a pris connaissance de la démission de Thierry BIRAND au sein du conseil.

Les commissions et autres thématiques :

Le travail dans les diverses commissions communales a débuté dès le début de l'été. Un premier temps de partage aura lieu en séminaire pour bâtir les actions 2021 et cadencer les projets jusqu'en 2026. La date retenue est le jeudi 05 novembre 2020 à 20h30 au Marronnier.

• **Communication :**

- ✓ Le site internet de la commune mis en veille depuis quelque temps se refait une beauté et a bien évolué. Les informations Panneau Pocket (alertes et informations) sont dorénavant visibles en page de garde du site.

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*

- ✓ **La Coquille** : suspension de ce journal biannuel en 2020, du fait du contexte sanitaire et du peu de manifestations sur l'année. Une réflexion est à l'étude sur le contenu et la forme de ce document.

- **Cadre de vie** :
 - ✓ Bilan positif du marché du samedi matin
 - ✓ Une étude est en cours pour la mise en place d'un jardin botanique et d'un potager éducatif

- **Travaux** :
 - ✓ Des relevés topographiques ont été réalisés sur l'ancienne station d'épuration des eaux usées plus communément appelé STEP. Sur le même registre le curage des lagunes de la STEP a été réalisé.
 - ✓ Du stationnement a été créé dans la cour de la mairie, dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite
 - ✓ Démarrage des travaux sur l'éclairage public avec un programme pluriannuel en partenariat avec le SDESM (Syndicat des Energies de Seine et Marne) de remplacement des lampadaires avec technologie LED et du remplacement des coffrets électriques associés. Les axes pénétrants du village ainsi que la rue Grande sont programmés sur les premières tranches de travaux 2020/2021. Les travaux se poursuivront pour l'ensemble du village.
 - ✓ Des travaux de voiries, pour la gestion des eaux pluviales, sont en cours de réalisation.
 - ✓ Ouverture de l'extension de notre cimetière. Le cimetière ne permettant plus d'offrir des emplacements pour des sépultures nouvelles, l'extension contiguë été mise en service cet été. A cette occasion, un plan d'aménagement de deux « carrés » a été élaboré et matérialisé
 - ✓ A noter la fin des travaux de réfection du hall d'entrée de la salle du Marronnier par les associations utilisatrices.

- **Urbanisme**

La gestion des dossiers d'urbanisme est toujours soutenue avec dernièrement de dépôt du permis de construire de notre future STEP.

- **Patrimoine**

Une réunion est programmée le 9 octobre, avec un premier travail sur la mise à jour des concessions du cimetière et plus particulièrement celles des soldats Morts pour la France.

- **Centre Communal d'Action Sociale C.C.A.S**
 - ✓ Une action de « bienvenue » est organisée par les membres du CCAS avec la remise d'un nounours personnalisé au nom de la commune à tous ces nouveau-nés et évènement peu courant de nos jours, une naissance à domicile donc au village a eu lieu en juillet.
 - ✓ Comme chaque année, le CCAS prépare les colis de fin d'année pour nos aînés.

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*

- **Bibliothèque**

- ✓ Reprise totale des activités depuis début septembre.
- ✓ Une proposition de délégation de signature au référent bibliothèque sera mise en place pour le non-retour de livres.

- **Associations**

- ✓ Le guide « associations 2020/2021 » a été actualisé et distribué dans toutes les boîtes aux lettres. Document disponible en mairie.
- ✓ Le planning d'occupation des différentes salles communales a été mis à jour en intégrant les contraintes liées au COVID.
- ✓ Un document présentant les consignes d'accès aux salles communales a été distribué aux différentes associations.
Le Budo et les ateliers Kiné ont été déplacé à la salle des « Bryères » et « le petit chœur à chansons » répète à la salle polyvalente

Le règlement intérieur de la salle polyvalente est à reprendre notamment avec le contexte COVID qui persiste actuellement.

Du fait du contexte sanitaire « COVID-19 », les locations sont suspendues jusqu'au 31/12/2020 inclus. Des réservations sont prises sur 2021 mais sous réserve.

- **Economie locale :** Voir rubrique « Questions Diverses ».

RD 403 - Suivi de l'action d'allègement du trafic : Axe Montereau/Nemours

Devant une dérive du trafic Poids Lourds constatée par les communes de l'axe Montereau/Nemours, malgré l'interdiction. Les maires ont de nouveau saisi le Député et le Président du Département de Seine et Marne. Une réunion s'est tenue le 30 juillet dernier, il en résulte :

- une prolongation de l'expérimentation jusqu'au 31 décembre 2021,
- mise en place de nouveaux panneaux d'interdiction aux intersections (avis favorable de la mairie donné en septembre).
- que des contrôles réguliers par les services de Police et de Gendarmerie seront pratiqués
- qu'une action vers les sociétés éditrices de GPS sera effectuée pour leur demander de modifier les itinéraires des poids lourds.

Plan d'eau RD 606 :

- ✓ Contact avec l'association ANVL (Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau) sur les aspects « biodiversité » du plan d'eau des anciennes et du territoire en général.
- ✓ La commune a candidaté à un appel à projets de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour l'établissement d'un Atlas de la Biodiversité Communale (recherche de subvention) ; avec une approche participative et collective des habitants.
- ✓ A relier à l'action de gestion prévue après rétrocession par les carriers (GSM) et aux actions « cadre de vie » déjà initiées (jardin potager, ruches, banc amitié, parcours pédestres,

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*

Affaires « animaux » : chiens – chats – frelons asiatiques

- ✓ Divers évènements concernant des animaux durant l'été dont un requérant des mises en demeure ont été observés. Se pose donc la question sur le maintien de notre convention signée avec la clinique vétérinaire proposant une facturation à l'acte ou plutôt reprendre un « contrat de services » avec une fourrière avec une cotisation annuelle.

- ✓ L'Association Miniku a organisé des actions de trappages pour le traitement des chats errants malades mais aussi de leur stérilisation dans divers quartiers de la commune. Des cas de typhus positif sur la commune ont été décelé par le vétérinaire et l'information faite en conséquence.
La commune, sur le principe de contribuer à l'action de l'association participera à hauteur de 1 600 € aux frais vétérinaires.

- ✓ Présence signalée de frelons asiatiques rue des Demoiselles et au stade (nids non trouvés).

Présence de « Gens du Voyage » au stade :

Le samedi 12 septembre 2020, le stade a été investi par les gens du voyage. Après l'intervention de la Police, puis avec l'aide de l'association « LE ROCHETON », une convention a été signée définissant les conditions d'occupation du terrain situé sur notre commune et de la participation financière des familles. Des containers à déchets ont été mis à disposition pour la collecte des déchets.

Dépôts sauvages dans la nature :

- ✓ Deux spots ont été identifiés durant l'été : rue Creuse en haut de la rue de l'Epinoy alors que le site venait d'être « nettoyé » puis dans un bois près du lieu-dit des « Remises » (sur le territoire de Dormelles), auquel s'ajoutent les dépôts réguliers de riverains près des containers.
- ✓ Parallèlement, une proposition ponctuelle du SIRMOTOM a été menée pour procéder à l'enlèvement de ces dépôts sauvages.

Entretien des chemins ruraux :

- ✓ Une Réunion de coordination a été organisée en mairie pour préparer le programme d'entretien des chemins avec du « concassé » livré et qui sera étendu par les agriculteurs exploitant sur la commune.
- ✓ Un tronçon de chemin communal perpendiculaire à la rue Grande a été nettoyé.

Stationnements gênants :

Une action de sensibilisation par apposition d'un avertissement sur les parebrises des véhicules concernés a été réalisé. Ces stationnements contraignent dans certains cas les piétons à utiliser la voie routière et les prédisposent à un risque d'accident sur la voie publique. Une étude globale sur les conditions de stationnement est nécessaire dans le village.

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*

POUR DÉLIBÉRATIONS

29-2020 : Annule et remplace la délibération 03/2020 portant sur les délégations consenties au maire par le conseil municipal

Monsieur le maire rappelle que par délibération 03-2020 il a été consenti au maire des délégations, suite à un courrier du contrôle de la légalité, il y a lieu de modifier le paragraphe 4 (conformément à l'article L2122-22, 4° du code général des collectivités territoriales) comme suit :

De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Le conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou des représentés, **donne** à Monsieur le Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

30-2020 : Décision modificative N°1 du budget primitif 2020

Le conseil Municipal : Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou des représentés, décide **de modifier** le Budget Primitif 2020 comme suit :

Dépenses :

Opération 24 (cimetière) compte 2118 (autres terrains) - 2 450.00 €

Recettes :

Opération 10010 (marronnier) compte 2188 (autres immobilisations corporelles) + 450.00 €

Opération 10001 (Voiries) Compte 2152 (Installations de voiries) + 1 000.00 €

Opération 22 (Réseau Eaux pluviales) Compte 21538 (Autres réseaux) + 1 000.00 €

31-2020 : Adhésion au groupement d'intérêt public « ID77 »

Monsieur Le Maire expose que la plateforme d'Ingénierie Départementale ID77, propose gratuitement des accompagnements, des conseils, des appuis techniques et toutes autres ressources susceptibles de nous être utile. Ce groupement a été pensé comme un interlocuteur unique devant faciliter l'accès des communes et groupements de collectivités seine-et-marnais aux compétences et ressources disponibles en matière d'ingénierie.

Le conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou des représentés, **décide** d'adhérer au Groupement d'intérêt public « ID77 », d'approuver **la convention** constitutive jointe en annexe, sous réserve de son approbation par le Préfet de Département, **d'autoriser** son exécutif à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier d'en informer le Groupement d'intérêt public, **de désigner** M. DUCHATEAU Francis comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale du GIP « ID 77 ».

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*

32-2020 : Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergie, de fournitures et services associés

Monsieur le Maire rappelle que La loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Energie) du 7 décembre 2010, et la relative à l'énergie et au climat du 8 novembre 2019 prévoient la fin des tarifs réglementés de gaz et d'électricité.

Le SDESM se propose de coordonner un groupement de commande d'achat d'énergie, de fournitures et de services associés en Seine et Marne.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **APPROUVE** le programme et les modalités financières, **ACCEPTE** les termes de l'acte constitutif du groupement de commande annexé à la présente délibération, **AUTORISE** l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergie et services associés, **AUTORISE** le représentant du SDESM à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget.

33-2020 : Décision modificative N°2 du budget primitif

Monsieur le Maire rappelle que le budget primitif a été voté et envoyé à la perception pour validation et qu'à la suite d'une anomalie, il y a lieu de créer un jeu d'écriture pour être en phase avec le comptable public et de modifier le budget primitif 2020 – section investissement comme suit :

Dépenses D'investissement :

1068 : - 47 685,68 €

D001 : + 47 685,68 €

Le conseil Municipal : Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou des représentés, décide **de modifier** le Budget Primitif 2020.

DÉPARTEMENT de *Seine et Marne*
ARRONDISSEMENT de *Fontainebleau*

QUESTIONS DIVERSES

Présentation du projet de STEP :

Le Conseil municipal a pris connaissance du projet de réhabilitation de la station d'épuration de la commune. Le permis de construire, déposé en août 2020, est en cours d'instruction. Pilotés et financés par le SIDASS, les travaux préparatoires ont débuté dernièrement (curage des lagunes en septembre, remblaiement et création de la plateforme en octobre / novembre) et construction de la station proprement dite à partir de janvier jusqu'à fin 2021.

Une réunion publique se tiendra à la salle des fêtes le 8 octobre 2021 à 18h30 (si possible dans le contexte COVID)

Approche « Economie locale » :

Le premier jet du cadre de travail a été présenté au Conseil et validé. Il est proposé d'aborder et approfondir cette thématique lors d'un séminaire en plénière. (Poursuite des rencontres et d'échanges entre les élus et les artisans/commerçants du village)

Mise en place d'un marché chaque samedi matin au cœur du village, qui doit évoluer dans sa variété ces prochaines semaines (poissonnier, maraicher local, fleuriste...)

Recensement 2021 de la population :

La désignation des recenseurs de la commune va prochainement être demandée par l'INSEE. Il convient de débiter la réflexion interne pour cibler nos recenseurs.

Renforcement des effectifs « agents » :

Dans le contexte actuel d'évolution des modes de fonctionnement et des méthodes/outils de travail, il est nécessaire de mener une réflexion sur :

- La charge de travail de nos agents tant dans la filière technique qu'administrative et les scénarii envisageables à court et moyen terme
- Une réorganisation des outils « informatique / bureautique » (hard et soft) tant pour les élus que les agents

Indemnités des adjoints :

M. Pascal RIFAUT sollicite le conseil municipal pour reconsidérer à la hausse les taux d'indemnisation des adjoints. Ces derniers ont été maintenus au même niveau que ceux du mandat précédent alors qu'une revalorisation était possible. Compte tenu de la charge de travail, la demande sera étudiée (prochain vote du budget).

Fin de réunion 23h30